

Image not found or type unknown



Litige entre co-indivisaires

Par **jacques319**, le **13/10/2008** à **09:17**

Bonjour à tous, rnrnJe vous expose mon problème: rnrnJe suis co-indivisaire avec ma soeur d'une maison que nous avons héritée suite au décès de nos parents en 1993 rnrnMa soeur, a fait effectuer des travaux dans cette maison sans m'en parler, ni même me demander l'autorisation en 2007. rnrnNous avons vendu cette maison d'un commun accord en septembre 2008. rnrnAucun accord n'a été pris chez le Notaire pour cette somme lors de la vente. rnrnElle me demande aujourd'hui de lui rembourser la moitié des travaux, à savoir rnrn8.000 euros. rnrnLes factures d'un montant total de 16.000 euros sont exclusivement à son nom. rnrnA t'elle le droit de me demander cette somme ? rnrnA t'elle des recours ? rnrnMerci d'avance pour vos conseils. rnrnCordialement rnrnJacques319